

TFP APS - Agent de Prévention et de Sécurité

Parcours spécifique Pôle Emploi - ANNEMASSE

FICHE FORMATION 2024

OBJECTIFS

- Former des Agents APS exerçant des activités de sécurité privées régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure.
- L'agent APS exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise, organisme privé ou public ayant ou pas leur propre service de sécurité.
- Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité

CONTENUS

Socle de base : 41 heures

- UV1 - module secourisme : 14 h
- UV2 - module environnement juridique : 16 h
- UV3 - module gestion des conflits : 5 h
- UV4 - module stratégique : 6 h

Spécialités : 134 heures

Module environnement juridique :

5 h (complément avec le tronc commun)

Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû

L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

Module gestion des conflits :

9 h (complément avec le tronc commun)

Module stratégique :

2 h (complément avec le tronc commun)

UV5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 h

UV6 - Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 h

UV7 - Module sensibilisation aux risques terroristes : 13 h

UV8 - Module professionnel : 45 h

UV9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages : 7 h

UV10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 h

UV11 - Module gestion des risques : 11 h

UV12 - Module événementiel spécifique : 7 h

UV13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 h

UV14 - Module industriel spécifique : 7 h

Examen TFP APS : 7 heures

Module accompagnement à l'insertion professionnelle : planifié en amont du stage
Module rédaction de mains courantes : planifié au fil du parcours, en fin de chaque UV
Module Accueil/Bilan : planifié en première et dernière séance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : 35 h / semaine

Nombre de participants : 10

PUBLICS

Demandeurs d'emploi éligibles au Plan d'Investissement dans les Compétences prioritairement de niveau infra BAC

PRÉ-REQUIS

- Autorisation préalable à la formation CNAPS
- Certification niveau de connaissances en langue française B1 [du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008]
- Carte de séjour supérieure à 5 ans pour les ressortissants étrangers
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois - B3 du pays d'origine certifié en langue française pour les ressortissants étrangers
- Certificat médical de moins de 3 mois

MODALITÉS D'ADMISSION

Information COLlective de Positionnement ICOP, Tests individuels, entretiens individuels – Restitution et formalisation du Plan Individuel de formation

VALIDATION

Titre à Finalité Professionnelle – TFP

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'intérieur – Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social – Institut national de recherche et de sécurité.
CNPE des entreprises de prévention et de sécurité

MODALITÉS DE VALIDATION

- L'examen se déroulera sur 15 unités de valeurs.
- Une attestation des acquis sera délivrée en fin de formation pour tous les parcours.
- En cas de réussite à l'ensemble des épreuves, le candidat recevra le TFP APS, délivrée par l'ADEF.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés et attestés par l'ADEF, dans les domaines de compétences techniques ou professionnels expérimentés en formation d'adultes

TARIF

De 14,34 € à 23,92 € / heure stagiaire

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Formation financée dans le cadre du marché AFC PIC Pôle Emploi 2019 sous réserve des critères d'éligibilité du candidat.



RNCP

[36648](#)

DATES

Du 08 Avril au 07 Juin 2024

REUNION D'INFORMATION

Le Mercredi 20 Mars 2024 à 9h00

Pôle d'Annemasse

9 rue des Marronniers
74100 ANNEMASSE

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : 347 h

Durée Maximale en centre : 238h

Remise à niveau selon besoin : 37 h
Soutien personnalisé selon besoin : 12 h
Appui à la recherche d'emploi : 7 h
Séance de formation innovante : 43 h
Intégration / bilan : 10 h

Cette durée est ajustable selon les acquis antérieurs et votre situation : consulter le conseiller

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA SAVOIE HAUTE-SAVOIE

Pôle Annemasse

9, rue des Marronniers
74100 ANNEMASSE

CONTACT

Martine SADDY - CFC
04 50 43 91 81
martine.saddy@greta73-74.fr

LES + DE LA FORMATION

Source 2023

Taux de satisfaction = 100 %

Taux de validation = 100 %

Equipe pédagogique de professionnels, expérimentée en formation d'adultes